



La lettre de Sapois



N° 103

Sapois, le 04 juin 2021

• Conciliateur de justice

Voici le calendrier prévisionnel des permanences du conciliateur de justice pour le 2ème semestre 2021.

2021	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Anould//////
Saulxures-sur-Moselotte/	06/08	03/09	01/10	05/11	03/12
Gérardmer/	13/08	10/09	08/10	12/11	10/12
La Bresse	23/07	20/08	17/09	15/10	19/11	17/12
Corcieux/	18/08	15/09	20/10	17/11	15/12
Fraize//////
Gérardmer	30/07	27/08	24/09	22/10	26/11/

- Le 1er vendredi, sur Rdv, à la mairie de Saulxures-sur-Moselotte, 309 av Jules Ferry, 88290, Saulxures-sur-Moselotte ;
- Le 2ème et 4ème vendredi, sur Rdv, à la mairie de Gérardmer, 46, rue Charles de Gaulle, 88400 Gérardmer ;
- Le 3ème mercredi, sur Rdv, à la mairie de Corcieux, 1 Place du Général de Gaulle, 88430 Corcieux ;
- Le 3ème vendredi, sur Rdv, à la Mairie de La Bresse, 12 Place du Champetel, 88250 La Bresse ;

Contact : sur Rdv : 06.84.67.75.17. Courriel : « michel.junk@conciliateurdejustice.fr »
Courrier : Tribunal de Proximité, 20 rue d'Amérique, BP 244, 88107 Saint-Dié-des-Vosges

Les permanences sur Anould et Fraize seront assurées, par Mr Gabriel LEBLOND, tél 06.48.55.70.80 « gabriel.leblond@conciliateurdejustice.fr », durant ma période de remplacement, sur le Canton de La Bresse.

• Transport scolaire rentrée 2021/2022 - Inscription et participation communale

La période d'inscription pour le transport scolaire de la prochaine rentrée est ouverte **jusqu'au 15 juillet 2021**. Rendez-vous sur le site www.fluo.eu/88

La commune prend à sa charge le montant de la carte de transport pour les collégiens domiciliés à Sapois et se rendant au collège à Saulxures-sur-Moselotte.

Pour bénéficier de cette participation, il convient de déposer en Mairie ou de transmettre par mail (contact@sapois.fr) les documents suivants :

- Facture acquittée-titre de transport émise après règlement
- Copie de la carte de transport scolaire 2021-2022
- Relevé d'identité bancaire

• Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

- **Lieu de vote** : compte tenu du double scrutin des élections départementales/régionales et des mesures sanitaires à respecter, **le bureau de vote sera donc transféré**, pour l'occasion, **à la salle polyvalente - 1 chemin des Savoyards**.

- **Appel à la population** : compte tenu de l'obligation de tenir simultanément deux bureaux de vote dédiés à chaque scrutin, la commune fait appel à ses électeurs pour venir en renfort de l'équipe municipale **le dimanche 27 juin**. Merci de vous faire connaître en Mairie avant le **18 juin dernier délai**.

Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : www.sapois.fr

- **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Déclaration préalable de travaux (abri de jardin) : M. MONTAROU, route de l'Envers
- Permis de construire (terrasse) : M. REMY, route de Menaurupt

- **3^{ème} Fête du bois**

Pour information, la Fête du bois organisée par l'association Les Gueules de Bois aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 juillet 2021.

Il sera mis en place une circulation en sens unique le vendredi 9 et le lundi 12 juillet, route du Haut du Tôt, du carrefour de Menaurupt jusqu'au carrefour du Poteau, pour permettre l'accès des engins hors gabarit. Plus de détails dans une prochaine lettre.